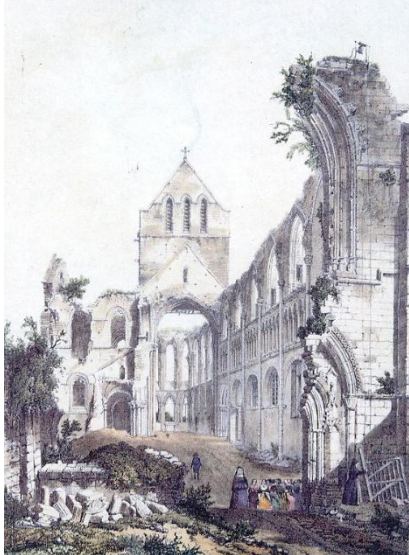




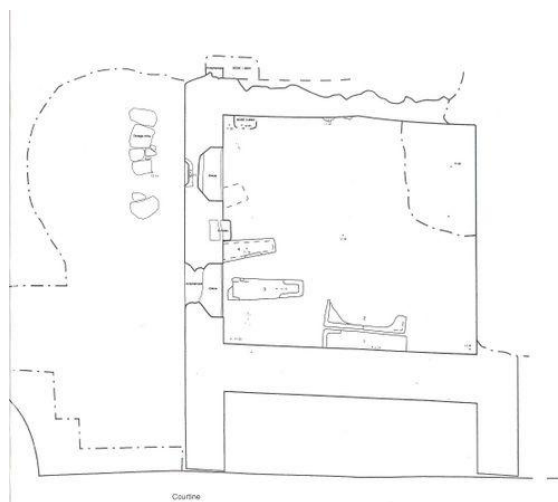
L'abbaye de Saint-Sauveur vers 1832, gravure extraite de La Normandie Illustrée

ABBAYE SAINTE-MARIE-MADELEINE POSTEL

Aux origines de l'abbaye, la chapelle castrale des vicomtes du Cotentin

La fondation de l'abbaye bénédictine de Saint-Sauveur-le-Vicomte fut précédée par celle d'une **chapelle collégiale**, établie peu avant **l'an Mil** par le **vicomte Roger** en son château de Saint-Sauveur. Cette collégiale rassemblait au milieu du **XI^e siècle neuf chanoines**, pourvus de revenus provenant principalement des îles anglo-normandes. La suppression de cette communauté et son remplacement par des moines venus de Jumièges est traditionnellement datée de **1067**. Cette substitution, motivée par l'aura spirituelle dont bénéficiaient alors les frères de **l'ordre de saint Benoît**, était également dictée par la volonté d'instituer, par l'intermédiaire des moines, une importante réforme des institutions religieuses. Il s'agissait aussi d'un acte politique, soutenu par le duc Guillaume, qui, en encourageant la

restitution aux abbayes d'une partie des domaines que l'aristocratie s'était approprié, s'efforçait de limiter et de contrôler le pouvoir des seigneurs locaux.



Sarcophage de la nécropole de l'ancienne chapelle castrale retrouvées au cours des fouilles menées en 2001 sous la direction de Gérard Vilgrain

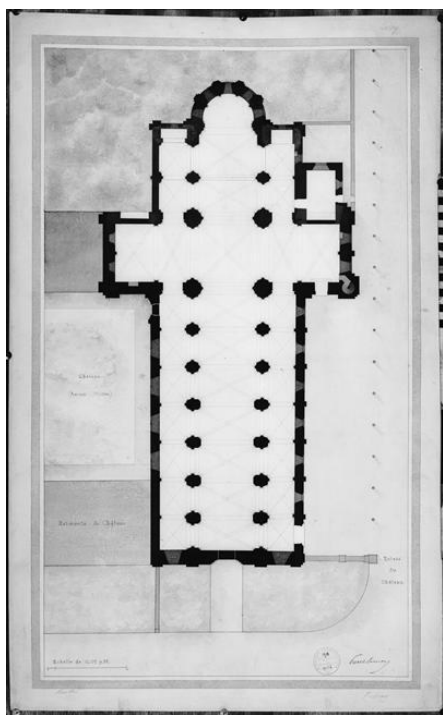
La fondation de l'abbaye

Le déplacement de la communauté depuis la basse-cour du château vers son site actuel semble effectif vers **1080**, date à laquelle **Néel le Vicomte, baron de Saint-Sauveur**, octroie de nouvelles donations à l'abbaye. Le commencement du chantier de la nouvelle église est probablement assez voisin de cette date, puisque c'est à ce même Néel qu'est

attribuée dans un acte postérieur l'entreprise de la construction de l'abbaye.

Une autre charte, précisément datée de **1104**, permet de documenter une importante cérémonie effectuée à l'occasion de la donation à l'abbaye de l'église Saint-Martin de Grosville, en présence du vicomte Eudes et de son épouse, de l'évêque de Coutances et de l'abbé Bénigne, ainsi que de nombreux clercs, moines et seigneurs locaux. Sans être parfaitement explicite, cette cérémonie, incluant le dépôt symbolique de l'église nouvellement offerte sur l'autel de l'abbaye, apparaît indicative de l'achèvement d'une première étape du chantier, comprenant vraisemblablement la construction du chœur liturgique de l'église abbatiale.

L'achèvement de l'édifice est attesté par un acte du cartulaire, daté des environs de **1165**, faisant état de la dédicace de l'abbaye par Jourdain Tesson et son épouse, en présence de l'archevêque et de plusieurs évêques, abbés, clercs et laïcs rassemblés.



Plan de l'église abbatiale par Danjoy

La construction romane

Lorsque la **communauté bénédictine** de Saint-Sauveur-le-Vicomte entreprend, vers la fin du XI^e siècle, la **construction de son église abbatiale**, elle utilise des formules architecturales éprouvées, parvenues à leur pleine maturité, au gré d'expériences déjà nombreuses menées en d'autres abbayes du duché.

L'étude des vestiges subsistants indique que le plan de l'édifice comprenait un chœur à abside flanqué de chapelles à chevet plat formant bas-côtés, augmentées de deux absidioles orientées, greffées sur les bras du transept. La tour dominant la croisée du transept, autre héritage de la construction romane, dominait l'étagement harmonieux des volumes du chœur et s'articulait avec une longue nef à bas-côtés.

Cette nef comprenait une élévation à trois niveaux, superposant aux grandes arcades des parties basses un triforium aveugle et un étage de fenêtres hautes muni d'une galerie de circulation aménagée dans l'épaisseur du mur.

D'après l'organisation des supports du mur sud de la nef - seule partie de l'édifice primitif conservée dans sa presque intégralité - il semble que le vaisseau central ait pu posséder initialement un voûtement sur croisées d'ogives.

L'ensemble de ces différents éléments impose une comparaison privilégiée avec l'église abbatiale de Lessay, distante seulement d'une vingtaine de kilomètres.

Outre l'adoption d'un plan similaire et le recours précoce au voûtement sur croisée d'ogives, les deux édifices présentent des points communs évidents, jusque dans le détail de leurs articulations et de leur décor sculpté.

L'hypothèse de l'intervention d'un même architecte, ou d'une même équipe de bâtisseurs, dans la construction de ces églises qui étaient, sur un plan formel, presque des sœurs jumelles, mérite d'être proposée.

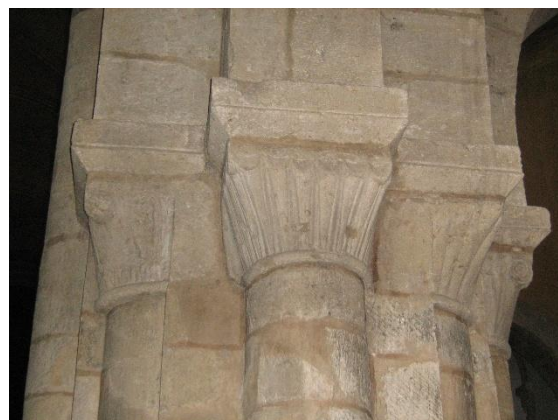


Détail de l'élévation romane levé par Georges Bouet

Le cadre d'un idéal spirituel

Saint-Sauveur et Lessay obéissaient toutes deux à un parti architectural fondé sur une **stricte géométrie** de volumes simples et unifiés, régulièrement ordonnancés par une consonance rythmée d'arcs et d'arcatures. Dans l'esthétique bénédictine du XI^e siècle, cette rigueur géométrique se faisait expression d'un ordre supérieur, celui d'une création divine conçue selon des lois numériques d'ordre et de mesure. Cet ordre était également reproduit dans la disposition des bâtiments monastiques, régulièrement organisée autour du cloître, enveloppe d'une vie selon la règle dont l'objectif visait à regagner, par la pratique assidue de la louange liturgique et de la lectio divina, l'état angélique perdu lors de la Chute. Participant

de cet idéal monastique, l'architecture se voulait incarner, par sa clarté structurelle, l'harmonie intelligible des hiérarchies célestes. Mais ce microcosme d'une création restaurée n'eut été achevé si le décor sculpté n'y apportait, avec une **sobriété** propre aux édifices monastiques normands, son élément propre de diversité. L'alternance subtile des chapiteaux sculptés de godrons, de feuilles plates ou de corbeilles lisses couronnant les colonnes définit, au sein de cet espace unifié, une part indispensable de variété, tout comme la variété des individus constituant la communauté se devait d'être préservée dans l'union de la charité monastique.



Chapiteaux romans de la nef de l'église abbatiale

Destructions et renaissances

Les **importants dommages** subis par l'abbaye ont, au cours des siècles, pratiquement gommé, pour le visiteur d'aujourd'hui, la perception du projet initial des bâtisseurs romans. Immédiatement voisine du château, qui fut un enjeu militaire considérable durant la guerre de Cent ans, l'abbaye eût en premier lieu à souffrir très directement de ce conflit. Une enquête menée en 1422 fait état de la ruine des bâtiments, condamnant les moines à dormir sur de la

paille à l'intérieur l'église, elle-même partiellement détruite depuis 1375.

La **restauration** est entreprise à partir de l'abbatiate de **Etienne du Hecquet (1439-1444)**, auquel est attribué la reconstruction d'une chapelle dédiée la Vierge. Selon le père Lerosey, la réédification intégrale du chœur et la reprise des parties endommagées de la nef ne fut effectuée que sous l'abbatiate de **Jean Caillot**, entre 1451 et 1470. Ce chœur gothique flamboyant substitue à la calme horizontalité des parties romanes un élan monumental nouveau. L'abside à trois pans, très lumineuse, est éclairée par deux niveaux de fenêtres de hauteur croissante, produisant un net effet de verticalité. A l'extérieur, l'élancement de l'élévation est renforcé par de solides contreforts biaux, hérissés de gargouilles et couronnés en leur sommet de balustrades ajourées. Cette belle **construction gothique** a souvent été comparée au chœur de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel. Elle doit être plus étroitement encore rapprochée de celui de l'église paroissiale Saint-Malo de Valognes, son contemporain, qui en reprend les principales dispositions.



Le chevet ré-édifié au XVe siècle

Abandonnée par les moines dès avant la Révolution Française, vendue après 1792 comme bien national, l'abbaye se voit ensuite

transformée en **carrière de pierre**. L'état pitoyable dans lequel se trouvait l'édifice au début du XIXe siècle est documenté par des gravures romantiques, montrant l'abbatiale totalement éventrée, privée d'une bonne partie de sa façade et de l'intégralité du mur nord de la nef.

L'ensemble aurait probablement disparu aujourd'hui si **Marie Madeleine Postel** n'avait décidé, en **1832**, de venir s'y établir avec sa communauté. Les restaurations menées sous son impulsion **à partir de 1838**, ont parfaitement su respecter la diversité des campagnes de constructions qui faisait la spécificité de l'église abbatiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte. A une époque où le renouveau du goût pour l'architecture médiévale dictait bien souvent des interventions trop systématiques, **l'architecte François Halley**, un « *enfant du pays* » au génie reconnu, a su faire preuve d'un rare pragmatisme. Si la verve de son inspiration, qui le conduisit à développer un décor sculpté riche et inventif, contraste avec la simplicité des ornements romans, sa compréhension des formes anciennes traduit, pour le reste, une intelligence remarquable de l'architecture médiévale. Nous avons souligné, dans une étude qui reste à paraître, combien cet « *homme attardé tombé du ciel du Moyen Age* » disposait en fait de **solides références archéologiques**. Puisées principalement dans l'atlas des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie de 1825 et de 1834 ainsi que dans les illustrations de l'Abécédaire d'archéologie et des Cours d'antiquités monumentales professé à Caen en 1830, les sources d'inspiration de François Halley illustrent de manière très vivante l'impact exercé en leur temps par les publications **d'Arcisse de Caumont**.



Le chantier de la reconstruction figuré sur l'un des chapiteaux sculptés
par François Halley



*Julien DESHAYES, décembre 2010 (tous droits réservés,
Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)*